

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2014

Le 8 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Annick JOUFFLINEAU, Johanny LALANNE

Absent excusé : M. Raymond GIRARD

Date des convocations : 30 septembre 2014

Date d'affichage : 15 octobre 2014

Mme Thérèse LANGE remplit les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2014

Il est demandé aux conseillers municipaux si des observations sont à apporter au compte rendu du 2 septembre 2014.

Le Conseil Municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LE DOSSIER TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCES

L'entreprise GOUTAL réalise actuellement la couverture de la partie maison des services/commerces.

Madame le Maire fait part que le Conseil Général accorde une aide départementale dans le cadre du contrat de territoire pour un montant de 16 921 € pour la création de la maison des services.

Madame le Maire informe que le marché hebdomadaire a finalement été déplacé place de la 29^{ème} division US.

Tous les mardis de 7h30 à 13h30, la circulation est donc limitée à 30 km/heure dans les deux sens de circulation, rue de la Libération depuis l'intersection des CD 54 et 292 jusqu'à l'intersection de la rue de la Libération et la rue Sire de Creully.

Le stationnement des véhicules est interdit, le mardi de 7h00 à 14h00 sur la partie droite de la place de la 29^{ème} division US, entre le terre-plein central et le cimetière sauf pour les commerçants ambulants.

La circulation est exceptionnellement autorisée le mardi en double sens de 7h00 à 14h00 sur la partie gauche de la place de la 29^{ème} division US, entre le terre-plein central et la supérette.

CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE POUR LE PRÊT TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCES

Lors de la séance du 2 septembre 2014, le conseil municipal avait décidé de demander un emprunt de 400 000 € sur une durée de 15 ans minimum. Trois organismes bancaires ont été sollicités et ont fait parvenir des offres sur 15, 18 et 20 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'emprunter à taux fixe amortissement capital constant avec une périodicité de paiement trimestrielle sur 15 ans.
- autorise Madame le Maire, dans le cadre de sa délégation de pouvoir, à procéder à la réalisation de l'emprunt et à signer tous documents afférents au dossier

CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE POUR LE PRÊT RELAIS EN ATTENDANT LE VERSEMENT DU FCTVA DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCES

Lors de la séance du 2 septembre 2014, le conseil municipal avait décidé de demander un prêt relais de 82 000 € en attente du remboursement de la TVA. Trois organismes bancaires ont été sollicités et ont fait parvenir des offres à taux fixe ou à taux variable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'emprunter à taux fixe avec une périodicité de paiement trimestrielle
- autorise Madame le Maire, dans le cadre de sa délégation de pouvoir, à procéder à la réalisation de l'emprunt et à signer tous documents afférents au dossier.

ACHAT D'UN CAMION-BENNE

Pour les besoins des agents techniques, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'achat d'un camion benne d'occasion pour un montant de 6 600 € TTC. Ce véhicule est garanti 3 mois.

Le nom de la commune y sera inscrit.

TRAVAUX D'ELECTRICITE POUR L'ATELIER COMMUNAL

Des travaux d'électricité sont nécessaire entre le tableau du presbytère et celui du l'atelier communal. L'existant est trop vétuste et non conforme.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Plomb'Elec services pour un montant de 1 130.94 € TTC et autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS : COMMUNICATION, VOIRIE, URBANISME COMMUNICATION :

- Le 1^{er} numéro de Saint Clair'Infos a été distribué dans toutes les boites aux lettres. Il est rappelé que pour les prochains numéros, les habitants, qui souhaitent recevoir la lettre d'informations par mail, doivent renvoyer leur accord par mail à l'adresse suivante : habitants.saintclairsurelle@orange.fr
- Le site Internet est en cours de réalisation par Pascal MERLIN, président de la commission communication.

- Le livret d'accueil « Bien Vivre à Saint Clair » est en cours de modification.
- Le bourg de Saint Clair sur Elle devrait faire partie des raccordables à la fibre optique d'ici 2020 et le reste des foyers en 2027. En attendant la fibre optique, Manche Numérique a créé le réseau MIMO qui est une antenne permettant de recevoir 10 Méga.

VOIRIE :

Une réunion de présentation du projet de trottoir pour la rue du Pont de la Pierre va être programmée avec le conseil général.

URBANISME :

A compter de juillet 2015, suite à la loi ALUR, la DDTM n'instruira plus les autorisations d'urbanisme pour la commune du fait qu'elle est en PLU. Saint-Lô Agglo étudie une solution de remplacement.

PLAN NEIGE COMMUNAL

Des entreprises homologuées pour déneiger les routes départementales non prises en charge par les services du Conseil Général ainsi que les voiries et parkings communaux vont être contactées afin que celles-ci puissent établir un devis.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Manifestations :
- o Cérémonies du 11 novembre :
 - La cérémonie du 11 novembre a lieu pour 10 communes du canton à Saint Clair sur Elle.
 - Ce sera l'occasion de commémorer au cimetière de Saint Clair sur Elle, la tombe, en cours de restauration, de Monsieur GUERARD Auguste, soldat habitant Saint Clair sur Elle, décédé en 1915.
 - Un vin d'honneur sera servi ensuite à la maison des associations.
- o Marché de Noël de l'UCA :
 - L'Union des Commerçants et Artisans de Saint Clair sur Elle organisera un marché de Noël le vendredi 19 décembre à partir de 17h00. Plusieurs associations de Saint Clair sur Elle y participeront.
- o Vœux du Maire :
 - Les vœux du Maire sont fixés au vendredi 9 janvier 2015 à 20h00.
- Environnement :
- o Lotissement le Clos Normand :
 - Des arbustes sont « morts » impasse de la chevalerie. La vérification des haies a été faite impasse de la chevalerie. Un contact va être pris avec les Pépinières d'Elle.
 - La vérification des haies dans la deuxième partie du lotissement va être faite cet automne.
- Voirie :
- o Des travaux de voirie rue du Colombier pour la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales du collège vont avoir lieu fin octobre 2014.
- Conseil Municipal des Jeunes :
 - La commission se réunira prochainement pour la mise en place du conseil municipal des jeunes.

- Divers :

o Clients SFR :

De nombreux habitants du bourg de St Clair sur Elle, clients chez SFR n'ont plus de téléphone fixe depuis fin août. Madame le Maire signale que ce n'est pas du fait de la commune comme signalé par l'opérateur.

- Incivilités :

o Chemin du Pressoir :

Il a été signalé que des mobylettes circulent tout au long de la journée chemin du Pressoir alors que c'est un chemin piétonnier.

o Personnes vulnérables :

Il a été signalé que des jeunes s'introduisent chez des personnes âgées vulnérables de St Clair sur Elle. Un contact va être pris avec la gendarmerie pour donner le signalement.